

## **COMPTE-RENDU DU CCE ORDINAIRE 9 NOVEMBRE 2007**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **APPROBATION DES PROCES VERBAUX :**

- du CCE EXTRAORDINAIRE du 16 février 2007
- du CCE EXTRAODINAIRE du 22 mars 2007
- du CCE ORDINAIRE du 24 et 25 mai 2007
- du CCE EXTRAORDINAIRE du 31 août 2007

La secrétaire du CCE (UNSA) nous indique que les interventions faites en CCE ne seraient plus retranscrites sur les procès verbaux nominativement par les personnes mais par une fonction où par le nom de l'organisation syndicale intervenante.

**La CFDT a réagi à cette décision unilatérale de la part de la secrétaire qui change les règles d'usage de fonctionnement de la rédaction nominale des intervenants prétextant que l'on retrouve toujours les mêmes noms des personnes sur les PV. La CFDT avec étonnement a indiqué que nous allions nous rapprocher de nos conseils pour savoir si cet état de fait pouvait s'imposer légitimement. Car à notre avis les membres siègent en qualité de personnes physiques et non par appartenance ce qui est prévu par le code du travail. Après discussion le Président a demandé l'approbation des P.V.**

Les PV ont été approuvés sauf par la CFDT qui était contre le changement de la rédaction.

Après la pause et ayant eu nos conseils en contact, la CFDT a demandé la parole pour une intervention.

**Nous avons interpellé le Président ainsi que la secrétaire en leur indiquant que l'on ne pouvait pas changer les règles et que des usages étaient établis dans l'entreprise et que d'autres part les personnes qui intervenaient étaient des personnes physiques (code du travail) et que le fait de ne pas faire apparaître les noms des personnes intervenantes pourrait porter à confusion et notamment comme la dit très justement FO lors de contentieux.**

**Nous saisissons l'inspection du travail du siège.**

**Pour cette raison la CFDT n'a pas approuvé les P.V.**

- **Changement de nouveaux membres dans les différentes commissions.**

### **Point sur la fermeture de la cafétéria de Clermont –Ferrand Jaude :**

Effectif = 11 salariés > 9 transférés en cafétéria + 1 transféré à R2C + 1 transféré en Hyper.

**La CFDT a demandé à la DRH si tous les contrats avaient été transférés dans les mêmes dispositions contractuelles ? Nous n'avons aucun élément écrit pour notre information !**

### **Situation du budget « frais de fonctionnement » du CCE :**

Le Trésorier nous a présenté le bilan financier à la période qui est en solde largement positif + de 30000 Euros :

Le Trésorier nous a demandé si nous voulions utiliser ce surplus financier et notamment pour la formation des élus. Un consensus s'est dégagé avec l'ensemble des membres et des O.S. du CCE.

Une enveloppe d'un montant de 10000 Euros sera à répartir pour la formation sur l'actuel budget.

### **Bilan de la Charte de Location Gérance Franchise 2007 :**

Fontaine les Dijon	14 salariés = aucune demande
Clermont Salins	16 salariés = 2 demandes de mutation
Quimper Carrefour	26 salariés = aucune demande
Carcassonne	13 salariés = 1 demande
Pau SM	20 salariés = 5 demandes
La Chapelle /Edre	13 salariés = aucune demande
Narbonne SM	15 salariés = 4 demandes
Montélimar	15 salariés = 2 demandes dont 1 pas acceptée

TOTAL = 11 SALARIES TRANSFERES SUR 132 SALARIES = 8% pour 30% d'objectif.

### **Commentaire CFDT :**

**Beau bilan humain (sans jeu de mot) pour une entreprise qui ce dit citoyenne et qui touche des aides publiques de l'état ! avec ces belles chartes qui servent à la communication et qui se débarrassent de ses salariés en externalisant ces établissements pour ne gérer que des loyers et des capitaux au détriment du lien social humain de ces salariés.**

### **Information et consultation du CCE sur la journée de travail du 1<sup>er</sup> janvier 2008 :**

Conformément à la loi, la Direction nous a informé sur la journée de solidarité.

**La CFDT a rappelé qu'un accord majoritaire (démarche démocratique) avait été signé pour supprimer le jour férié chômé du 1<sup>er</sup> janvier (auquel les salariés tenaient énormément) et que nous aurions pu trouver un système plus doux et étalé sur l'année (47 semaines de travail) que la décision arrêtée par cet accord (bien sur signé par la bande des cinq BENI OUI OUI).**

### **Information sur le domaine économique :**

Changement du Directeur Financier et Administratif au 1<sup>er</sup> Janvier 2008.  
Arrivée de M. Stéphane Brunel (Groupe Rallye)

Le Directeur Financier nous informe que l'année 2007 sera une très mauvaise année de l'ordre de l'année 1993. Malgré les mesures commerciales prises pour redynamiser l'offre et endiguer la baisse de clientèle les résultats ne sont pas au rendez vous :

- Cafétérias intégrées fin septembre 2007 = - 5,2% du CA
- Société Casino Restauration = - 0,4 %
- Nombre total de clients = - 5,8 %

Charges Personnel Cafs intégrées = 36, 4 % du CA (maintien)

Charges total Personnel Société = 40 ,7 % du CA

**Pour la CFDT la situation des résultats ne doit pas être qu'un simple constat de chiffres mais il faut pointer les raisons de cette situation et notamment notre perte inébranlable de clientèle. Pour la CFDT comme nous l'avons déjà à maintes fois dit et répété et notamment lors du dernier Comité de Groupe à Mr Jean-Charles Naouri PDG et actionnaire : dans la restauration populaire au-delà d'avoir un produit de qualité et tarifaire compétitif face à la concurrence, il faut aussi donner les moyens au SERVICE à nos clients en ayant du personnel disponible et motivé et ce n'est pas en couplant ou compressant les heures de fonctionnement que nous pourrons offrir un service de qualité et que nous nous démarquerons de la concurrence. D'autre part de plus en plus de dysfonctionnements et du non suivi de la maintenance (voir question) de nos matériels ne permet pas d'avoir un service de qualité pour nos clients avec du matériel bien souvent pas opérationnel.**

### **Présentation des comptes et des résultats du régime collectif et obligatoire de mutuelle :**

Le Directeur de la mutuelle n'a pu être là, le commercial nous a présenté les comptes 2007 et les décisions arrêtées par le conseil d'administration avec notamment l'augmentation des cotisations pour 2008 une nouvelle option de type 4 et des nouvelles garanties qui apparaissent.

### **Information et consultation du CCE sur le Plan de Formation 2007 et sur les orientations de la Formation Professionnelle et en alternance :**

La Responsable de la Formation nous a annoncé son départ de ce service pour rejoindre d'autre responsabilité. Le bilan est dans la même démarche et le même sens que les années précédentes : Le DIF est très peu utilisé même si il est en progression cette année. Le choix de l'offre des actions a été étoffé, mais encore des difficultés à déplacer les salariés sur de lieux éloignés de leur domicile. Le tutorat (validation du FAFHI) est en place pour les assistants de direction.

**La CFDT ne peut se satisfaire de ce bilan négatif et peu glorieux qui est encore consacré exclusivement à l'encadrement pour gérer les fonds de la formation et garder l'argent dans l'entreprise. Aucune volonté de changer la donne quand on sait le déficit de formation des employés sur les établissements avec aucune valorisation et reconnaissance des employés les plus dévoués et disponibles pour avoir une vraie reconnaissance de leur qualification (tutorat accès à tous les niveaux). Le constat est accablant, manque de formation : accélération du turn over (rotation du personnel), démotivation des équipes avec résultante d'un service appauvri pour notre clientèle.**

**Le DIF doit être consacré aussi à un projet personnel d'enrichissement des personnes et non pas pour garder l'argent du Droit au DIF dans la boîte ! Pour ces raisons, la CFDT a été rejointe par d'autres organisations syndicales et ainsi n'a pas approuvé le bilan 2007.**

AVIS :

CGT = Défavorable

**CFDT= Défavorable**

UNSA = Favorable (et qui se plaint malgré tout du manque de formation des employés)

FO = Défavorable

CFTC = Favorable

CGC = Favorable

AUT = Favorable

**Questions Diverses : (voir en annexe)**

1°) Après discussion, la DRH ne semblerait pas hostile à formaliser un temps libre de repos pour permettre à chaque salarié d'avoir le temps nécessaire (1/2 heure) pour pouvoir prendre ces repas et ainsi pouvoir se nourrir convenablement lors de ces journées de travail. La DRH nous indique qu'elle était prête à ouvrir le « débat ».

*A suivre.*

2°) La DRH reconnaît que sur certaines supervisions des soucis de maintenance des matériels se rencontrent dus à des problèmes de démissions de personnel et d'absences.

*Nous attendons urgemment que des mesures et des décisions soient entreprises.*

3°) La DRH nous indique qu'un « Document Unique » par établissement est à l'étude mais compte tenu des disparités et complexités des établissements cela demande du temps par conséquence ces documents seront disponibles courant semestre 2008.

FIN DU CCE A 18H30 (avec la moitié des membres présents pour cause de fin tardive et de retour)

**Le Représentant Syndical National  
Serge Nardelli**

**Copie : Fédération  
Inspection du Travail siège**